ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations non contributives

Question écrite n° 24332

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le reste à vivre des ménages retraités vivant séparément. Il a été interpellé par le fils d'une citoyenne de sa circonscription qui vit séparée de son conjoint hébergé dans un établissement spécialisé pour Alzheimer. L'ensemble des coûts liés à cette situation laisse un reste à vivre particulièrement faible, très régulièrement sous le seuil de pauvreté. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de prendre des mesures pour remédier à ce type de situation.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Drapeau
Circonscription : Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24332
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 avril 2013, page 4020
Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)